
Don de 365 livres et 5 sols par la société populaire de Bercy (Paris), lors de la séance du 10 brumaire an III (31 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don de 365 livres et 5 sols par la société populaire de Bercy (Paris), lors de la séance du 10 brumaire an III (31 octobre 1794).
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 242;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21420_t1_0242_0000_6

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Arrete qu'il sera fait mention honorable dans les registres du don d'un cavalier Jacobin monté et équipé offert à la République par la commune de Bischwiller.

2° Que le cavalier recevra du président le baiser fraternel.

3° Qu'il sera par les députés nommes par la municipalité et la société populaire de Bischwiller conduit au citoyen Dieudonné commissaire des guerres chargé de l'encadrement de la cavalerie à Strasbourg, pour être par lui incorporé et recevoir la destination ultérieure.

4° Que des expéditions de la présente délibération seront adressées à la Convention nationale, au citoyen Foussedoire, représentant du peuple délégué près les départements du Rhin, à la municipalité et à la société populaire de Bischwiller.

Suivent quatre signatures.

b

Les administrateurs du district de Sedan, département des Ardennes, envoient 1706 L 15 s, produit de différens dons patriotiques provenant de plusieurs citoyens du ressort (63).

[*Les administrateurs du district de Sedan au président de la Convention nationale, le 23 vendémiaire an III*] (64)

Citoyen,

Nous te prions de remettre à la Convention dix-sept-cent-six livres quinze sous, produit de différents dons patriotiques provenant de plusieurs citoyens du ressort. Nous espérons que tu voudras bien nous en accuser reçu pour la décharge de notre responsabilité.

Salut et fraternité.

SUCHETET, VUILLÈME, LALPRIVE, POUPART, ROBERT, DEBEINE, *agent national*, RICHARD.

Etat des dons patriotiques inclus et noms des communes de qui ils proviennent.

| | |
|----------------------|------------|
| Remilly | 155 L 5 s. |
| Noyers et Thélonne | 49 L |
| Wadelincourt | 58 L |
| La Moncelle | 43 L 15 s |
| St. Menges | 213 L |
| Haraucourt | 161 L 15 |
| Un citoyen de Mogues | 1 L |
| Angecourt | 10 L 5 |
| Torcy | 115 L |
| Vuilly | 11 L |
| Vrigne-au-Bois | 50 L |
| Villers-Cernay | 14 L |
| Euilly | 16 L |

(63) P.-V., XLVIII, 126. *Bull.*, 12 brum. (suppl.).

(64) C 323, pl. 1378, p. 22. Mention marginale de la réception du don, le 28 vendémiaire, signé Ducroix.

| | |
|---|----------------------|
| Villers-sur-Bar | 61 L 10 |
| Floing | 303 L |
| Villers-devant-Mouzon | 2 L 10 |
| Donchery | 72 L 15 |
| Plus remis par les citoyens de Sedan, le prix d'objets par eux fournis en réquisition | |
| savoir par Ternaux | 50 L |
| Petitfils | 70 L |
| Ducroix | 106 L |
| Poupart | 25 L (Neuflize) |
| prix de 5 brides | 58 L Divers citoyens |
| dont les noms sont perdus. | |
| | 60 L : [prix de] |
| 2 paires de pistolets venant de citoyens | |
| dont les noms ne se retrouvent pas. | |
| | 1706 L 15 s. |

RICHARD.

c

Les citoyens Droissard, ferblantier, Mozet, charpentier, Jacques André, menuisier, Mathieu Convenant, orfèvre, François Sandras, épicier et François Sandras, boucher, tous de la commune de Sedan, département des Ardennes, font hommage à la République de la liquidation de leurs lettres de maîtrises (65).

d

La société populaire de Bercy, département de Paris, fait don d'une somme de 365 L 5 s pour secourir les femmes et enfans des citoyens qui ont péri à la poudrerie de Grenelle (66).

La société populaire de Bercy s'exprime ainsi :

Citoyens représentans,

Depuis que le Français respire l'air de la liberté, le domaine de la nature s'est agrandi. De nos jours, le malheur d'un de nos frères retentit jusqu'aux limites de la grande famille. Citoyens représentans, c'est là votre ouvrage. La Convention nationale est la seule assemblée politique, dans l'univers, où la vertu et la fraternité ayent été mises à l'ordre du jour. Un temps viendra, nous n'en doutons pas, où la vertu sera pour tous les peuples, comme pour le Français une habitude nécessaire; ils comprendront bientôt qu'elle est à nos âmes ce que le soleil est à la nature; il embellit, il vivifie tout ce qu'il éclaire. Cette société fait don, pour les veuves et enfans de nos frères morts à l'explosion de la poudrerie de Grenelle, de la somme de 365 L 5 s (67).

(65) P.-V., XLVIII, 126. *Bull.*, 12 brum. (suppl.).

(66) P.-V., XLVIII, 126.

(67) *Bull.*, 14 brum. (suppl.).